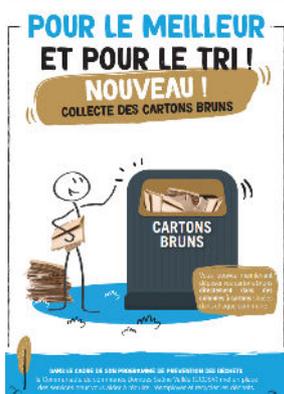


LETTRE D'INFORMATION

#6 | Mars 2025



La CCDSV cartonne en tri avec la mise en place de la collecte de cartons bruns sur son territoire



La CCDSV déploie progressivement les colonnes à cartons sur son territoire afin de collecter les cartons bruns - plus gros qu'une boîte à pizza/chaussures - qui prennent trop de place dans le bac jaune. La première vague de déploiement a été réalisée le 12 décembre avec la mise en place de 19 colonnes aériennes sur 9 communes. La deuxième vague de déploiement est prévue pour le premier trimestre 2025, avec l'installation de 19 colonnes enterrées dans 10 communes.

- Consultez la carte d'implantation des bornes ici : <https://dechets.ccdsv.fr/consignes-de-tri/trier-ses-cartons-bruns/>

La CCPA et ses commerçants s'engagent pour le mois du Vrac & du réemploi !



Afin de promouvoir le réemploi et plus précisément l'utilisation d'emballages réemployables auprès des habitants, plusieurs commerçants du territoire ont décidé de s'engager et de proposer des actions spécifiques pendant le mois de Mars. Le vrac et le réemploi concernent tous les secteurs et c'est ainsi que de nombreux corps de métiers sont représentés, notamment sur les communes de Dommartin, l'Arbresle et Sain Bel. Au programme par exemple : des remises exceptionnelles sur le vrac, sur les emballages réemployables ou consignés...

- Pour plus d'informations : <https://www.monpaysdelarbresle.fr/blog/view/vrac-et-reemploi-vos-commerces-engages>

TRI HORS FOYER

Déploiement et campagne de communication en cours

Le SYTRAIVAL et 4 de ses adhérents - CCDSV, SIRTOM, CCSB, CAVBS - ont répondu à l'appel à projet de CITEO pour la mise en place de dispositifs de tri hors foyer. Celui-ci sera déployé courant 2025 sur 43 communes auprès de 105 000 habitants. Ce déploiement s'accompagnera d'une campagne de communication axée sur la sensibilisation au tri des déchets hors foyers et la continuité du geste de tri, réalisée par l'agence AK de la Créa.

INAUGURATION TRICEA



Mis en fonctionnement en septembre 2024, le nouveau centre de tri des collectes sélectives de Torcy assure le tri des déchets du SMET 71, du SYTRAIVAL et du SMEVOM du Charolais-Brionnais et Autunois pour les 680 000 habitants du territoire.

Ce nouvel équipement permet de traiter 30 000 tonnes par an et de trier 4 types de flux (plastiques, cartons, papiers, aluminium, acier) pour une durée d'exploitation de 8 ans.



LETTRE D'INFORMATION



Au cœur du tri et de la valorisation des déchets : visitez l'UVE et le centre de tri Nicollin

Le SYTRAIVAL propose des visites guidées de l'Unité de valorisation énergétique (UVE) ainsi que du centre de tri de Nicollin à Saint-Fons. Le contenu et la durée des visites sont adaptés en fonction des publics et des demandes (durée : une à deux heures). Les deux sites proposent un parcours de visite aménagé et pédagogique.

L'UVE et le centre de tri accueillent tous les publics :

- élu-es et personnel des collectivités adhérentes au SYTRAIVAL
- élèves des établissements scolaires de l'école primaire au lycée. Age minimum : 8 ans, niveau CE2
- grand public dans le cadre de visites organisées par les collectivités adhérentes.

Les groupes de visiteurs sont composés de 10 à 30 personnes, en fonction de l'âge des participant(e)s

Les visites sont réalisées sur inscription préalable :

- L'usine de valorisation des déchets est ouverte aux visites le mardi après-midi et jeudi après-midi à 14h.
- Le centre de tri est ouvert aux visites du lundi au vendredi de 9h00 à 10h45 ou de 13h45 à 18h00 sous réserve des disponibilités du site.

Ces lieux sont des sites industriels (circulation d'engins, présence de déchets, de poussière etc.). Par conséquent, un comportement et une tenue vestimentaire doivent être adaptés : rester groupés et suivre le responsable de la visite, prévoir des chaussures fermées, des vêtements pratiques, des aérosols pour les personnes allergiques ou asthmatiques...

Pour tout renseignement et demande d'inscription contactez Elodie PERRAUD CHARVERIAT : elodie.charveriat@sytraival.fr

L'Unité de Valorisation Energétique de Villefranche sur Saône

La valorisation énergétique consiste à récupérer l'énergie produite lors de la combustion des déchets.

- Incinération de 80 000 t de déchets/an
- Fonctionne 24h/24h, 7/7jours
- Fabrication d'électricité (pour la consommation de 7 000 foyers environ) et de chaleur pour le réseau de chauffage urbain (pour 2000 foyers environ)



Le centre de tri Nicollin à Saint-Fons

Le centre de tri traite, conditionne et stocke les déchets issus de la collecte sélective des ménages qui seront ensuite recyclés. Les déchets sont triés par type de matériau : plastique, acier, aluminium, carton, papier.

Ce tri est en partie réalisé mécaniquement par détection optique ou par magnétisme et en partie manuellement, notamment pour retirer tous les produits non-recyclables.

Près de 11 000 tonnes de déchets/an issus du SYTRAIVAL sont triés dans le centre de tri.

